

AUTOUR
DE
L'ATLAS LINGÜÍSTIC DE CATALUNYA

Depuis la publication (en 1910) du 35^e et dernier fascicule de l'*Atlas linguistique de la France (ALF)* — où, plus exactement, depuis l'interruption (1915) de l'*Atlas linguistique de la Corse* —, et en attendant que s'achèvent ceux de l'Italie et de l'Espagne¹, l'*Atlas lingüístic de Catalunya (ALC)* est le premier de quelque envergure qui paraisse dans le domaine roman. Nous n'en possédons encore que les trois premiers volumes, publiés en 1923 (I) et en 1924 (II et III) et comprenant au total 586 cartes (*abans d'ahir-les crosses*). Le questionnaire de l'auteur, M. A. Griera, se composait de 2886 mots ou phrases, et l'ouvrage doit comporter dix tomes. Il est donc impossible de formuler dès aujourd'hui un jugement équitable sur une œuvre dont la cinquième partie environ a seule vu jusqu'ici le jour² : l'ordre alphabétique où sont présentées les cartes peut en effet tout aussi bien voiler que mettre en valeur la richesse d'une moisson qui ne saurait être estimée à son prix avant le moment où l'engrangement en aura été publiquement terminé.

Cependant, M. Griera ayant lui-même donné son *Atlas* comme une « extension » de l'*Atlas* de MM. Gilliéron et Edmont³, on

1. Ce dernier est projeté et préparé par le Centro de Estudios Históricos de Madrid, l'enquêteur devant être sans doute M. A. Alonso (*Butlletí de Dialectologia Catalana*, janvier-juin 1925, p. 79).

2. Voir quelques annonces du premier volume (*Revue de philologie française et de littérature*, XXXVI, pp. 163-166 ; *Revue des langues romanes*, LXII, pp. 177-179 ; *Archivum romanicum*, VIII, pp. 337-338 et IX, pp. 111-113) et surtout le très riche et pénétrant compte rendu de M. K. Jaberg (*Romania*, L, pp. 278-295).

3. Extérieurement, la présentation de l'*ALC* est la même que celle de l'*ALF*, sauf que le papier en est plus fort et presque luxueux, et que les frontières des pays et les numéros des points enquêtés y sont en rouge. L'impression est très soignée, sans être naturellement exempte de quelques flottements ou lapsus : dans

peut s'autoriser de cette déclaration pour présenter ici quelques réflexions générales et quelques remarques particulières sur la portée de cette forme nouvelle de documentation linguistique que sont les atlas, et sur l'originalité de celui-ci. Il va sans dire qu'il ne s'agit point de définir à cette occasion les principes ni, à plus forte raison, de juger les résultats de la « géologie linguistique » — qui n'est ni la seule ni, je crois, la principale chose qui puisse et doive sortir des atlas : d'ailleurs, les essais de mise au point sont déjà assez nombreux pour qu'on ne doute pas un instant qu'ils sont singulièrement prématurés. M. Gilliéron, qui a sans doute quelque compétence en la matière, m'écrivait récemment : « J'admire les auteurs de dictionnaires étymologiques qui font en un tournemain l'histoire de tous les mots d'une langue ; pour ma part, j'espère être prêt, vers l'an 2000, à dire quelque chose d'un peu certain sur l'histoire des noms de l' « abeille » en France. » En attendant l'an 2000, il suffira d'essayer de marquer brièvement la place des « cartes de mots » dans la méthodologie linguistique, puisque aussi bien personne ne saurait nier que les atlas linguistiques sont des recueils de cartes de mots.

En apparence, un atlas linguistique ne renferme rien de plus qu'un dictionnaire¹ : la carte « cheval » d'un atlas qui embrasserait la Romania tout entière ne serait que la projection cartographique de tous les termes désignant le cheval dans un dictionnaire de synonymes romans, ou dans un dictionnaire roman de mots suggérés par les idées. — Le fait que nous n'avons point

le t. I (*abans d'ahir-avui*), sorti des presses de l'abbaye de Montserrat, je n'en ai relevé que fort peu (c. 12 (*abril*) : l'él vélaire final, que M. Griera note *l̄* dans sa *Contribució*... et qui est transcrit par *l* dans l'*Atlas*, y avait été d'abord indiqué par *l̄*, mais a été insuffisamment gratté aux P. (= points) 21, 22, 75 ; c. 29, P. 48 : *l. l̄ eḡt̄le* ; c. 51, P. 20 : *l. l̄äs ãl̄äs*, P. 50 : *l. l̄ez ales*, P. 95 : *l. d̄ũḡez*) ; il m'a semblé que les erreurs étaient sensiblement plus nombreuses dans les t. II et III, imprimés à Barcelone par la Société « Periplus » : le P. 53 (Blanes) du catalan oriental (sur la Méditerranée) est marqué 58 dans un certain nombre de cartes (t. II, c. 188-195, 311-326, 348-349, 351, 356-357, 360-361, 367-386 ; t. III, c. 387-398, 403-406, 463-470), ce qui pourrait éventuellement induire en erreur, puisque le P. 58 est représenté par Gadesa du catalan occidental (sur la frontière aragonaise) ; certaines lettres, notamment les *p*, sont souvent mal venues ; c. 193, P. 82 : *l. ênkãntãrsẽ* ; c. 200, P. 45 : *l. bẽẽã* ; c. 201, P. 68 : *l. bẽlãnsẽs* ; c. 578, P. 28 : *l. l̄ẽ kr̄ẽstẽ*.

1. Cf. V. Bertoldi, *Vocabolari e Atlanti dialettali* (*Rivista della Società Filologica Friulana* « G. I. Ascoli », V, fasc. 2), Udine, 1924.

pour la Romania de dictionnaires de cette espèce (il s'en trouve à peine une esquisse en appendice au *REW* de M. Meyer-Lübke, pp. 1075-1084), le fait aussi qu'il n'en existe pas davantage pour une seule des langues romanes prouvent pourtant déjà que les atlas, en apportant une autre manière de présenter matériellement les données linguistiques, ont exigé une autre manière de les considérer. La linguistique romane du XIX^e siècle s'est constituée et s'est développée essentiellement avec des dictionnaires « verticaux », si j'ose dire, — et, trop souvent, avec quels dictionnaires ! ; les atlas sont, si je ne m'abuse, les cadres nouveaux — et « horizontaux » — où viendront peu à peu se placer, « s'intégrer » et s'éclairer tous les faits linguistiques jusqu'ici recueillis et groupés sous d'autres formes : le comparatisme géographique me semble destiné à remplacer de plus en plus le comparatisme dit historique, — pour le plus grand profit, d'ailleurs, de l'étymologie, de la linguistique générale et de la véritable histoire des langues.

Une carte de mot est précieuse, d'abord (et surtout peut-être) négativement, par les limitations de toute nature qu'elle apporte et qu'elle impose, limitations qui sont l'essence même de la philologie, mais que l'étymologie est trop souvent tentée d'ignorer. Pour prendre un exemple fameux, il n'y a aucune difficulté, ni phonétique, ni sémantique, à ce que l'« ancien provençal » *encar* continue le latin *inchoare*, — et voilà une étymologie doublement parfaite. Mais il y a peut-être danger à séparer *encar* de (*en*)*henschier*¹, à spéculer sur *encar* en commençant par le couper radicalement de toutes attaches topographiques² ; et il est non moins fâcheux de l'isoler, par surcroît, de son entourage lexicologique (les quelques textes qui offrent *encar* ignorent-ils donc *comensar* ? et, s'ils ne l'ignorent pas, quels sont les rapports sémantique, social, stylistique des deux mots dans le même texte ?). La philologie, la vraie philologie, celle qui est faite tout entière de vérifications minutieuses que guide implacablement le double principe d'une localisation et d'une datation rigoureuses, trouvera donc, en premier lieu, une satisfaction et un regain de popularité dans les cartes de mots.

La linguistique générale aussi. Elle n'a point à être historique ni

1. V. Jaberg, *Revue de Linguistique romane*, I, pp. 131-135.

2. Les géographes linguistes me paraissent être singulièrement plus exigeants — en matière de « localisation » des anciens textes — que les comparatistes, et même que les philologues ou les linguistes historiens.

comparative, et — pour citer un autre exemple fameux — c'est peut-être pourquoi M. M. Grammont est aussi peu historien que comparatiste. Mais la linguistique générale ne peut et ne doit utiliser les créations de tout ordre qu'offrent les langues qu'à la condition formelle que ces créations aient été préalablement « intégrées », une à une et chacune à part, dans le milieu et dans l'époque qui les a vu naître¹. Elle a exactement, avec une fin tout autre, les mêmes exigences de méthode que la philologie : elle risque seulement, en plus, de s'égarer, si elle oublie ou si elle néglige la condition première de ses spéculations. Or, les cartes de mots indiquent, bien plus rigoureusement que ne sauraient le faire des articles de dictionnaires, l'étendue et — ici encore — les limites des créations possibles dans les langues ; elles montrent à l'évidence qu'en phonétique, en morphologie, en lexicologie et en sémantique les possibilités d'innovations ne sont pas infinies et qu'elles sont, moins encore, capricieuses. L'entourage géographique immédiat d'une forme qui apparaît anormale ou aberrante est souvent la seule sauvegarde contre les reconstructions fantaisistes auxquelles pourrait avoir recours l'imagination des linguistes qui voudraient expliquer isolément cette forme. Les cartes de mots encouragent, en particulier, à « faire de la phonétique avec des mots » (Gilliéron), après que les romanistes ont passé un nombre respectable d'années à faire des mots avec de la phonétique — et, souvent, avec quelle phonétique !

Mais l'utilité la plus manifeste des atlas sera pour la linguistique qui voudra vraiment mériter le nom d'historique. Un atlas est en effet une collection de « coupes horizontales » ou « synchroniques » pratiquées dans une langue donnée à un moment donné. Il est indéniable que les historiens des langues romanes, sollicités ou non par d'autres tâches plus urgentes, se sont jusqu'ici aussi peu souciés qu'il est possible de ces coupes synchroniques : les atlas insistent, par l'exemple, sur leur nécessité. N'est-il pas indifférent qu'un *i* français de l'an 1100 soit venu de Chaillot, d'Auteuil ou de

1. M. Grammont, *L'assimilation*, p. 19 : « ... même les changements qui paraissent le plus « naturels », les transformations que certains ont cru pouvoir déclarer physiologiquement nécessaires, ne sont jamais universellement obligatoires » ; et p. 1 : « Un phénomène ne prend une signification que lorsqu'on l'a rattaché au système phonique général de la langue où il apparaît » (j'ajouterais volontiers : « à l'époque où il apparaît »).

Pontoise, de *i* latin (*vif*), de *ĕ* latin + *i* (*lit*) ou de *k* + *ĕ* latin (*cire*), si l'histoire ultérieure de cet *i* unique, à triple ou quadruple source, a été la même ? Ce qui importerait, ce serait de définir, aussi complètement que faire se peut, le système phonétique du français au XIII^e siècle, indépendamment de ses origines (dans la seule mesure, mais dans toute la mesure où ces origines n'y laissent plus de traces ni de causes de divergence) ; ce serait de déterminer, aussi précisément que possible, les rapports que maintenaient entre eux tous les éléments du système pour chercher dans ces rapports mêmes — et non dans les conditions antérieures à leur existence — le point de départ des faits et des rapports ultérieurs. On sait que, même pour les langues actuellement vivantes, les linguistes possèdent fort peu de ces coupes strictement synchroniques, que représentent mal, mais que représentent pourtant les grammaires descriptives, dont la *Grammaire de la langue polonaise* de M. Meillet et

1. Je prends un exemple de la phonétique de l'ancien français, parce que c'est, à ma connaissance, la seule partie de la seule des langues romanes littéraires pour laquelle une coupe synchronique ait été le plus anciennement tentée avec quelque détail (H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux français*) ; encore faut-il noter qu'elle ne concerne que les voyelles accentuées, qu'elle est très largement diachronique (sources des sons et évolutions ultérieures), et surtout qu'elle repose sur une documentation dont l'imprécision géographique est admirable : p. 1 : « Cet opuscule a pour objet la langue française de l'an 1100 à l'an 1300 environ... La langue française littéraire a pour base le dialecte du duché de France... Nos sources les plus importantes, pour la connaissance de cette langue, sont les œuvres des écrivains nés dans l'Ile-de-France, et les chartes et manuscrits écrits dans le dialecte de l'Ile-de-France » ; p. 3 : « Pendant la période qui précède l'année 1204, le français proprement dit n'est que pauvrement représenté dans la littérature ; nous ne connaissons pas un seul manuscrit qui ait été écrit, pendant cette première période, dans l'Ile-de-France ». En somme, Suchier a décrit le français de l'Ile-de-France au XIII^e siècle avec des documents qui ne le représentent pas. Il eût été plus logique d'utiliser, d'abord, les éléments « vulgaires » des chartes et manuscrits latins originaux écrits dans l'Ile-de-France aux IX^e, X^e, XI^e et XII^e siècles, et les chartes franciennes du XIII^e siècle, si nombreuses et si complètement négligées : en combinant ces données avec celles de la phonétique générale et avec l'étude des parlers vivants de l'Ile-de-France (v. notamment les travaux d'Agnel), on aurait eu quelques chances de faire un tableau plus exact que celui qui a été dessiné avec des manuscrits d'œuvres littéraires exécutés en Angleterre. Il eût été nécessaire, avant toute chose, de faire, pour l'étude sérieuse du francien, ce que M. R. Menéndez Pidal a si excellemment commencé de réaliser pour l'espagnol (*Documentos lingüísticos de España*. I : Reino de Castilla, Madrid, 1919) et ce que M. A. Schiaffini annonce pour le toscan (*Testi fiorentini del Due- e de' primi del Trecento, con annotazioni linguistiche e glossario*).

de M^{me} H. de Willman-Grabowska est un modèle aussi excellent que rare ; l'on sait mieux encore, par l'exemple de *La Pensée et la Langue* de M. F. Brunot, combien il est malaisé de faire abstraction de toute histoire dans ces descriptions de faits coexistants et concomitants et dans l'analyse des relations que ces faits ont entre eux : les difficultés réelles de l'entreprise ne sont cependant pas une raison suffisante pour que l'exemple des atlas n'encourage pas les historiens des langues à la tenter. Ici encore, par dessus le comparatisme — ou plutôt, peut-être, au détriment d'un comparatisme souvent illusoire —, on rejoindra les exigences de la linguistique générale en lui apportant des matériaux utilisables : n'est-il pas piquant de voir que le plus beau programme — et le plus exact — dont l'historien d'une langue quelconque puisse se proposer l'exécution ait été tracé non pas par un linguiste historien, ni par un comparatiste, mais par M. M. Grammont ? A propos, tout justement, de la *Phonétique historique du roussillonnais* de M. P. Fouché, il écrit : « . . . le domaine sur lequel l'auteur avait jeté son dévolu était à la fois assez vaste et assez nettement délimité pour qu'on pût l'envisager par grandes masses et l'étudier d'une manière vraiment scientifique. Il fallait d'abord déterminer les tendances générales qui caractérisent le catalan par rapport au latin et parmi les autres langues romanes, puis au besoin celles qui distinguent le roussillonnais du catalan d'Espagne ; ensuite il fallait faire voir ces tendances agissant sur la masse de la langue de période en période, se réalisant pleinement ici, se mélangeant là avec d'autres tendances pour aboutir à des résultats différents et indirects, se heurtant ailleurs à des tendances contraires qui les annulent. C'est ainsi que l'on construit un arbre généalogique. Les ancêtres ont fondé une famille : leurs enfants se sont unis à ceux d'autres familles, leur apportant des caractères qu'ils tiennent de leurs père et mère, et rencontrant chez eux des caractères plus ou moins différents. Certaines de ces unions sont stériles : ce sont les tendances qui avortent. D'autres sont fécondes et donnent le jour à des produits qui doivent leur aspect nouveau à la jonction de caractères originaires différents ; ce sont les tendances qui s'amalgament avec des tendances diverses, et par là changent de nature et de direction. *A chaque génération on peut envisager l'état de la famille entière ; à chaque période on peut embrasser l'ensemble de la langue, en faire le bilan, voir quelles sont les tendances qui ont été anéanties par d'autres et remplacées par elles, quelles*

sont celles qui sont devenues inopérantes parce qu'elles ont été pleinement réalisées et ne trouvent plus de matière sur laquelle elles puissent s'exercer, voir enfin quelles sont les nouvelles tendances qui ont surgi et dont l'action se manifestera dans les périodes suivantes » (*Revue des langues romanes*, LXII, pp. 485-486).

L'histoire vraie d'une langue quelconque ne s'écrira que dans la mesure où l'on aura réussi à établir d'abord un certain nombre de « paliers » correspondant aux époques de stabilité relative, et où l'on pourra ensuite étudier les modifications survenues dans les intervalles de ces divers paliers. Si nous avons, dit fort bien M. Griera, un *état descriptif* des langues romanes à la fin du ix^e siècle, de quelle utilité ne nous serait-il pas pour résoudre les problèmes linguistiques qui se posent dans la Romania ? — Cet atlas, qui comprendrait toutes les localités de la Romania vers l'an 900, serait précieux, en ce qu'il montrerait aussi que des agglomérations dont on pourrait être tenté d'écrire, dont on a peut-être écrit l'histoire linguistique depuis le v^e siècle jusqu'à nos jours n'existaient pas encore au x^e siècle ; mais nous ne l'avons point, et nous ne l'aurons pas de sitôt. Et pourtant, c'est seulement, semble-t-il, en utilisant avec prudence les coupes synchroniques contemporaines et en examinant *un à un* les faits qu'elles présentent que nous avons le plus de chances d'en entrevoir avec vraisemblance quelques contours indécis.

*
**

En voici, sauf erreur, un exemple, qui a trait au lexique (et à la phonétique) du plus ancien français littéraire.

La carte 663 (*grand-père*) de l'*ALF* n'enregistre aucun représentant d'avus ou d'avius (sauf en Roussillon : *abi*, *abi ome*), ni aucun représentant d'*avulus ou d'*aviolus. Elle offre surtout des termes enfantins (*pépé*, *pépi*, etc.), ou « familiaux » (*parrain*), qui, résistant ici, vieillissant là, sont aux prises avec *grand-père*, dont le règne est déjà à peu près absolu au nord de la Loire, en Normandie, en Orléanais, dans l'Ile-de-France, en Champagne, etc. — Au total, cette carte indique que les appellations familiales et familiales du « grand-père » disparaissent devant un terme, dont la transparence étymologique et les attaches (sémantiques et juridiques) avec *père* assurent la puissance d'expansion et le triomphe.

Maïs, si « naturel » qu'on suppose le commentaire par « grand » de l'idée contenue dans *avus*¹, la naissance même de *grand-père* n'en est pas moins une énigme en français. Il a dû exister de tout temps, dans chaque famille du nord de la Loire, un terme enfantin (du type réduplicatif *pépé*...) et un terme « adulte » pour désigner le grand-père. Quel fut le terme adulte apporté lors de la romanisation des Parisii et des Remi ? Si l'on admettait que ce fut *grandis pater*, on ne s'expliquerait ni qu'**aviolu* > *aïeul* ait pu être une création nécessaire, ni que *grand-père* apparaisse si tardivement dans les textes français : dans le dernier tiers du XIII^e siècle, les *Coutumes de Beauvaisis* l'ignorent encore, comme l'ignorent les *Établissements de Saint-Louis* ; il est non moins inconnu du *Livre de Justice et de Plet*, dont l'auteur a pourtant consacré aux « degrés de lignage » le chapitre le plus développé qui se rencontre dans les ouvrages de pratique de ce temps², et où figurent *grant oncle* et *grant ante*³, mais

1. E. Tappolet, *Die romanischen Verwandtschaftsnamen*, Strassburg, 1895, p. 77, n. 2.

2. Livre XII, chap. V, éd. Rapetti, Paris, 1850. — Il paraît impossible de croire, malgré le caractère juridique de ces quelques textes, qu'*aïeul* ait pu être un terme de légistes vers 1250-1300, puisque *grand-père* ne se trouve pas davantage dans les documents d'une autre nature. Godefroy n'a pas d'exemple de *grand-père* avant le XVI^e siècle (*Complément*, s. v. *grantpère*) ; M. Tappolet, *o. l.*, pp. 77 et 89, donne, il est vrai, *grand-père*, *grand'mère*, *petit-fils*, *petite-fille* comme attestés au XIII^e siècle, mais sans avoir d'autres sources que le témoignage de Littré. Littré a en effet relevé *petit-fils* une fois dans le *Roman de Renard* (éd. Martin, I, p. 55, v. 1977) : « Et a mon *petit filz* Rovel » ; outre que certains manuscrits portent *filz petit*, on sait surabondamment que Rovel est le « fils », et non le « petit-fils » de Renard. Pareillement, l'unique exemple de *grand'mère* qui figure à l'historique de Littré — et dans Godefroy, *Complément*, s. v. *grantmere* — (*Roman de la Rose*, éd. Langlois, IV, p. 195, v. 17621) se trouve dans l'épisode de Deucalion et Pyrrha et n'est qu'une traduction du *magna parens* (terra est) d'Ovide (*ib.*, p. 311).

3. Ou *grant tante*, « tante » étant indifféremment *ante* ou *tante* dans le manuscrit. M. Tappolet, *o. l.*, p. 65, n. 3, rejette l'explication de Darmesteter (cf. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 259), qui voyait dans *grant ante* [*grātāt*] l'origine du *t-* de *tante*. Elle me semble pour le moins aussi vraisemblable que celle qui veut que les enfants du XIII^e siècle aient été les premiers à bégayer *ante-ante* [*ātāt* > *tūt*], ou que celle qui voit dans le *t-* de *tante* celui de l'adjectif possessif *ta* (on attendrait plutôt **mante* : cf. *mie* < *mamie* < *m'amie*, et un *monocle*, une *matante* en Wallonie). C'est un fait que *grant oncle* et *grant (t)ante* sont attestés avant *grand-père* et *grand'mère*, ne fût-ce que dans le *Livre de Justice et de Plet*, et c'en est un autre que la deuxième moitié du XIII^e siècle est précisément l'époque où se fixent en français *lierre*, *lendemain*, etc. < *l'ierre*, *l'endemain*, etc., sans parler de tous les

où n'émergent pas *grand-père*, *grand'mère*, *petit-fils*, *petite-fille* (qui se disent *aïeul*, *aïeule*, *neveu*, *nièce*). En faut-il conclure qu'à côté des termes enfantins — qui peuvent aisément n'avoir pas eu accès dans les textes, plus ou moins solennels, des IX^e-XIII^e siècles¹ — *aïeul* < *aviolu avait été de toute ancienneté le nom adulte du grand-père en francien, quitte à expliquer comme on pourra la naissance de *grand-père* et sa victoire sur *aïeul*² ?

Essayons d'établir une « coupe synchronique », antérieure à l'apparition de *grand-père*, et faite à l'époque même où se montre *aïeul*, c'est-à-dire au XII^e siècle³. Le *Roman de Thèbes* l'a pratiquée avant nous. Parlant de Laïus, grand-père d'Étéocle et de Polynice, l'auteur écrit :

.....
D'un lor *aiuel* dont vueil traitier.
Lor *aives* ot non Laïus⁴.

Quel est, dans ces deux vers, le rapport sémantique entre *aiuel* et *aives* ? Si *aiuel* y signifie « grand-père », qu'est-ce donc qui peut avoir rendu *aives* nécessaire pour désigner sans conteste un grand-père (Laïus) ? Et si, tout comme avus dans la langue poétique latine, *aiuel* peut être, dès le XII^e siècle, plus ou moins équivalent à « ancêtre », quel est le mot, adulte et courant, qui signifiait alors « grand-père »⁵ ?

autres indices (positifs et négatifs) qui témoignent au même moment de l'importance prise par la phonétique syntactique.

1. Si l'on s'en rapportait au *Dictionnaire général*, le premier exemple de *papa* serait de 1552, et le premier exemple de *maman* de 1584.

2. Comme le remarque justement M. Tappolet, *o. l.*, p. 62, *aïeul* est aujourd'hui un terme littéraire et juridique ; reste à savoir s'il l'a toujours été.

3. Aucun « grand-père » n'est mentionné dans nos textes des IX^e-XI^e siècles (v. le dictionnaire de Stengel, *Ausgaben und Abhandlungen...*, I, Marburg, 1882).

4. Éd. Constans, t. I, p. 3, v. 36-37. — Il serait plus juste de dire l'« éditeur » que l'« auteur », certains manuscrits portant *aiuel* dans les deux cas, et d'autres se partageant diversement entre *aiuel* et *aves*, *aive*, *vie*. On fera sagement de vouloir quelque jour que la philologie romane se fonde — ou se refonde — sur l'étude des manuscrits mêmes, et non sur celle des éditions, dites « critiques », des œuvres littéraires.

5. Il me paraît superflu d'essayer de préciser ici les sens d'*aiuel* et d'*aive* (*ave*) dans les textes du XII^e siècle. Les dictionnaires et les glossaires des éditions les traduisent l'un et l'autre par « aïeul, ancêtre, grand-père ». On pourrait souvent

Ce ne peut être *aives* : car *aives* (ou *ave*)¹ n'est pas un mot familial, mais, trop manifestement, un terme calqué sur le latin *avius* (*avus*). D'où était venu, dès le XII^e siècle, le besoin de ce décalque, de cette francisation aussi littéraire qu'éphémère ? — D'autre part, la formule **aviolu* > *aièul* n'a jamais cessé d'inquiéter les phonétistes scrupuleux. La disparition du -v- (**aviolu* > **aiolu*) est en contradiction, non seulement avec le franco-provençal, le provençal et l'espagnol — ce qui n'est pas, à la rigueur, extrêmement grave —, mais avec le développement de -vi- en francien (*leviariu* > *legier*, *abbreviare* > *abregier*) — ce qui l'est beaucoup plus². Supposer que cette réduction d'**aviolu* à **aiolu* pourrait être due à une prononciation enfantine³ ne fait que compliquer la difficulté. Si *aièul* est un terme enfantin, il n'est pas solennel, littéraire et juridique, — et, s'il est solennel, littéraire et juridique, il n'est pas enfantin : ce sont *papa*, *maman*, *pépé*... qui sont enfantins, et *père*, *mère*, *grand-père* qui sont adultes. Si **aviolu* > *aièul* fut enfantin, quel était, en ce temps-là, le terme adulte en usage, puisque ce ne pouvait être *aive* (*ave*) et que ce n'était pas encore *grand-père* ? Ou faudra-t-il se résigner à conclure qu'**aviolu* fut enfantin juste pendant le temps nécessaire pour qu'il devint **aiolu*, mais que cet **aiolu*, à peine né, s'empressa de devenir presque noble (*aièul*) ?

Il me semble que ces difficultés s'évanouissent si l'on admet tout

être plus net : dans le *Roman de Troie*, par exemple, où ne se trouve pas *aive* (*ave*), *aiuel* doit toujours être interprété par « grand-père ».

1. Autant que je sache, *aive* apparaît surtout dans des textes du nord-ouest (et de l'est, où il pourrait n'être que la forme locale d'*ave*), *ave* est la francisation plus proprement francienne.

2. Nyrop, *Gram. histor. lang. fr.*, I, 1914, p. 424 (qui ajoute *Novientum* > *Nogent*) donne cette chute du -v- comme « inexplicée » ; de même, W. von Wartburg, *Franz. Etym. Wörterb.*, p. 188, s. v. **aviolus* ; Bourciez, *Phon. fr.*, p. 219, groupe — sans commentaire — **ca(v)eola* > *jaiole*, *No(v)iomägu* > *Noyon*, *Bla(v)ia* > *Blaye* et **a(v)iolu* > *aièul*.

3. Meyer-Lübke, *Hist. Gram. der franz. Spr.*,²⁻³, p. 50 ; Schwan-Behrens, *Gram. des Altfr.*¹¹, p. 113, qui rapprochent *aièul* < **aviolu* de *taie* (grand'mère) < *atavia*, *tayon* (grand-père) < *atavionem*. Il y a, me semble-t-il, entre *aièul* d'une part et *taie-taion* de l'autre, cette double nuance qu'*aièul* n'est pas et ne paraît pas avoir été « enfantin », — et qu'il appartient au français commun, tandis que *taie-taion* ont eu, au moins jusqu'au XIV^e siècle, un habitat très délimité (picard-wallon ; v. les exemples des XII^e et XIII^e siècles relevés dans Godefroy, et le P. 270 (département du Nord) de l'*ALF*).

simplement qu'au moment de la romanisation de l'Ile-de-France les termes ordinaires (non-enfantins) qui exprimaient les « degrés de lignage » en ligne masculine furent ceux que le latin nous a transmis :

génération A *pater* = AVUS
 » B *filius* = *pater*
 » C NEPOS = *filius*.

Certaines modifications devaient nécessairement se produire dans cet état de choses, où le seul lien solide et permanent était celui du *pater* (A ou B) et du *filius* (B ou C), mais où, par rapport à l'avus (A), *nepos* représentait à la fois les « petits-fils » de la génération C et les « neveux » de la génération B. Dans une langue soucieuse de clarté linguistique et juridique, le type actuel :

A GRAND- père
 B fils (= père)
 C PETIT- fils

devait fatalement se réaliser un jour ou l'autre au profit de *père-fils*.

Mais, plus encore que la dualité sémantique de *nepos*, la phonétique exigeait un remaniement. *Avus*, *avu* (le pluriel dut toujours être assez rare dans l'usage ordinaire) étaient prononcés *aus*, *au*¹, se réduisant ainsi à un monosyllabe un peu mince et formellement trop isolé dans l'arbre généalogique pour contenir l'idée de « grand-père ». On allongea, à l'époque pré-française, le « radical » *a-* (d' *a-us*, *a-u*), et on l'allongea en **a-iolu*² d'après *fil-iolu* (*filieul*), le grand-père étant fréquemment le « parrain » de son petit-fils (cf. les parlers où, encore aujourd'hui, *parrain* signifie « grand-père » dans l'usage familial). Toutefois, comme **aiolu-filiolu* exprimait à l'origine une relation autre qu'*aus-nepos*, *aus*

1. Voir les témoignages des grammairiens et des inscriptions dans le *Thes. l. lat.*, s. v. *avus*.

2. Tobler, *Altfranzösisches Wörterbuch*, a un article « *ael* (**avalem* ; *verschieden von aiuel*) » — **avalem* > **aalem* > *ael*, développement « enfantin » sans doute, puisque *lavare* > *laver* — ; les exemples qui y sont recueillis proviennent tous de documents de la fin du XIII^e siècle ou de la première moitié du XIV^e, et sont donc tout au plus contemporains du manuscrit du *Livre de Justice et de Plet* où on lit *ael* (p. 231) à côté d'*aielus* (p. 62), d'*eol* (p. 226, éd. Rapetti), et de bien d'autres formes sur lesquelles v. plus loin, p. 452.

ne sombra pas au lendemain de la création d' *aiolu : il devint * ρ . Et, dans le système français des noms de parenté au IX^e siècle (*père-fils*, *oncle-niés*), * ρ -niés restait phonétiquement aussi mince, et sémantiquement aussi isolé et imprécis, qu'avait pu l'être aus-nepos au VII^e ! Les formes *ave* (*aive*) du XII^e siècle sont des tentatives savantes — et éphémères en raison de leur isolement formel et sémantique — pour soutenir la faiblesse d' * ρ , en lui maintenant son sens de « grand-père ». *Aieul* ne pouvait prétendre à cet emploi unique, puisque, s'il était *en fait* le grand-père, il se trouvait être, dans le système de la langue, l' « ancêtre » par rapport à * ρ et le « parrain » par rapport à *filleul*.

L'existence d'au > * ρ en francien me semble une hypothèse nécessaire pour expliquer sainement la création, la forme et le sens d'*aiolu, et pour rendre compte en même temps de l'existence des essais « thérapeutiques » *ave*, *aive*, etc.

Il est vrai que nos lexiques, s'ils relèvent parfois *avelet* « petit-fils » en lorrain, ne connaissent pas plus que l'ALF * ρ (ou ses continuations * ρ , **ou*). Il n'y a pas à en être surpris outre mesure. *Aiuel* et *ave* n'apparaissent qu'au XII^e siècle dans notre tradition manuscrite, et si *ave* était dès lors nécessaire, c'est probablement parce que * ρ était menacé depuis quelque temps déjà. Mais si * ρ ne semble pas se trouver à l'état isolé, n'a-t-il pu « s'accrocher » à *aiuel*, comme nous voyons *od* (apud) s'accrocher à *ensemble*, au point que les manuscrits du XII^e siècle (*Alexis L*, *Roland d'Oxford*, etc.) écrivent normalement *ensemblot*, *ensemblod* ? En génois, où **avu* (< *avü*) n'existe pas, M. Tappolet (*o. l.*, p. 80) signale *messi-avu* « grand-père ». En s'amalgamant avec *aiuel*, devenu *aiue* [= *aiøe*, ou plutôt *eiøe*, *eiøe*] dès le XIII^e siècle¹, * ρ > * ρ pouvait donner naissance à une forme **aiø* (phonétiquement *eiø*, cf. *rayon* = *rejø*).

Faut-il voir un indice de ce croisement (*aiue* + ρ = *eiø*) dans les formes multiples et singulières que présente la dernière syllabe d'*aiuel* dans les manuscrits franciens et orléanais, à partir de la fin du XIII^e siècle ? Je serais assez porté à l'admettre. Si l'on peut à la

1. *Aiue* (*aieu*) est nécessairement rare, ne fût-ce qu'en raison de l'existence du féminin *aiuele* (la *grand'mère* n'est-elle pas, familialement, plus souvent nommée que le *grand-père* ?) où l'*l*, n'étant pas finale, ne pouvait s'amuïr. On le trouve cependant dans le ms. *H* de l'*Enéas* (milieu du XIII^e siècle), v. les variantes au v. 9366 de l'édition Salverda de Grave.

rigueur — je n'en suis pas très sûr — tenir, comme le fait M. E. Philipon ¹, *aiuel*, *aiuel*, *aiol*, *aioul*, *aoel*, *aoul* pour des graphies équivalentes, il reste que les divergences entre les notations de l'-eul d'*aiuel* et de l'-eul de *filleul*, à partir de 1250 environ, ne laissent pas d'être surprenantes. Si insuffisants que soient les dictionnaires d'ancien français pour des mots restés en usage depuis le xiii^e siècle — et, à cet égard, Godefroy est bien préférable à Tobler —, on s'étonne de voir (*ai*)-eul(s) écrit par -aus, -el, tandis qu'aucune de ces deux formes ne se trouve pour *fill-eul* (ni pour *chevreuil* ; v. le *Complément* de Godefroy). — Nulle part peut-être plus que dans le *Livre de Justice et de Plet* les formes ne sont abondantes et presque inextricables : à côté d'*aieus* (p. 62 de l'éd. Rapetti) et d'*aiol* (*ibid.*) ou d'*aol* (p. 230), on rencontre *eol* (p. 226), *eau* (p. 227), *iaus* (p. 226), *eaule* (p. 231), *eal* (p. 258), *eu* (p. 228), *ael* (p. 231). Sans doute, les formes de *volet* (*veaut*, *viaut*, *viot* ², *viout* à côté de *veult*, *veust*, *velt*, *viut*) donnent à penser qu'on pourrait avoir affaire pour plusieurs de ces graphies au développement orléanais de $\phi + l +$ consonne ³; mais est-il très sûr qu'*aiuelS* ait été aussi fréquent et d'un emploi aussi inébranlable que *vuelT*, *duelT*, *suelT*, etc., ou même que *filS*? En d'autres termes, *aiuel*, *aiue(l)*, *aiuele* n'étaient-ils pas un sérieux obstacle à la formation et à la généralisation d'*aiuelS* > *iaius*? — D'ailleurs, *eau*, *eaule* se trouvent dans des chartes qui n'ont rien d'orléanais et qui ignorent *vuelT* > *viaut* ⁴.

Même si l'on concédait qu'*aiuels* soit devenu *iaius* dans l'Ile-de-France par un développement phonétique normal ou par une pré-

1. *Romania*, L, pp. 386 et suiv. — Je n'accepterais pas, en tout cas, la série *aiuel* > *aioul* > *aiuel* en français, où « l'ou de *aioul* se serait par la suite ouvert en *eu*, de même que l'ou de *dous* < *duos* », car ce serait méconnaître un peu trop gravement la chronologie. Si *uo* et *ou* du ix^e siècle ont fini par arriver à *eu* au xiii^e (*aiuel* comme *deux*), ils y sont parvenus par des voies assez différentes pour qu'on ne les entrecroise pas aux x^e, xi^e et xii^e siècles.

2. Si *viot* = *viaut*, cela montre que, dans l'Orléanais tout au moins, *au* (< $\phi + l +$ cons.) était réduit à ϕ avant le xv^e siècle (cf. *Gallia Christiana*, VIII, col. 433 et 434, *autre(s)* écrit *otre(s)* dans un document de 1277 (Loir-et-Cher), et peut-être *Neauphle* (Seine-et-Oise) : *Nidalfa* au x^e siècle, *Neophilam* vers 1180, dans le *Polyptyque d'Irminon*, éd. Longnon, II, p. 38 et I, p. 224).

3. *Le Roman de la Rose*, éd. Langlois, I, pp. 231 et suiv., notamment p. 234, n.

4. Par exemple, dans le *Cartulaire des Vaux-de-Cernay* (vallée de Chevreuse), éd. L. Merlet et A. Moutié, II, p. 17 (*eau* et *euille* = grand-père et grand'mère, dans un document original de 1302).

cieuse « substitution de suffixe » — qui n'auraient atteint que ce seul mot en *-uel* ! —, il faudrait encore dire comment et pourquoi cet *aiaus* [= *eió* ; cf. les formes *Eiaus*, *Eau*, etc.] est redevenu *aïeul* [*aïœl*] en modifiant à la fois sa première et sa seconde syllabes (*ei* → *aï*-, *-o* → *-eul*). Si l'on suppose qu'*eau* est *aiue* + *o* (< d'au), cette restitution s'explique d'elle-même : *aïeule*, qui est toujours écrit *aole* ou *eole* dans le *Livre de Justice et de Plet* et qui n'a pu être prononcé qu'*eiœla*, rétablit *-eul* ; les légistes, qui écrivent alors *her*, *hers* pour *(h)oir*, *(h)oirs* antérieurs, font triompher *aï*- d'après *avus*, *aviones*, etc. C'est le désarroi d'*eió(e)* dans la deuxième moitié du XIII^e siècle qui a entraîné la naissance et l'expansion de *grand-père* (d'après *grant oncle*), et qui a restauré *aïeul*... en le reléguant dans la langue littéraire et juridique : notre double pluriel (*aïeuls-aïeux*) suffirait à le prouver. — Si les choses furent bien ainsi, si *eau* = *aiue* + *o* (< *o*, d'au), c'est que la « loi » phonétique francienne *-avu* > *-ou* (*clavu* > *clou*, *Andecavu* > *Anjou*, *Pictavu* > *Poitou*) mérite révision. Révision d'ailleurs facile, puisque, sans invoquer les formes *Anjo*, *Poito* (encore courantes au XIII^e siècle), ni **papavu* > *pavo(t)*, M. Östberg n'a pas manqué d'enregistrer *Chalô-Saint-Mars* (Seine-et-Oise) < *Calau* entre les noms de lieux en *-ou* de l'Ouest et ceux en *-o* de la Champagne ¹.

Je n'entends pas donner cette trop longue et très imparfaite esquisse pour une démonstration en règle. J'ai simplement voulu essayer de marquer que la formule « **a(v)iolu* > *aïeul* » ou « **a(v)iolu* > *aïeul* (terme enfantin) » dont se contentent nos phonétiques historiques du français est incomplète et trompeuse, si elle a l'enviable mérite d'être concise. Elle a, me semble-t-il, le défaut d'*isoler* **a(v)iolu* de *filiolu* aux VII^e-VIII^e siècles, *aiuel* d'*aive* (*ave*) au XII^e, et elle porte à croire que notre *aïeul* actuel continue sans heurts graves l'*aiuel* du XII^e siècle, ce qui ne se peut prétendre — sans parler du sens — qu'à la condition d'ignorer expressément les formes intermédiaires *aiaus*, *eau* des XIII^e-XIV^e siècles. — Replonger à chaque instant un mot quelconque dans son *entourage sémantique* contemporain ; en l'espèce, rapprocher **a(v)iolu* d'*a(v)u* et de *filiolu* (et non de *Noviomagum*, *Andecavum*, *capreolum*), *a(i)ve* d'*aiuel* et d'*eau* (et non de *saive*, *sage*, *tilleul*), c'est, je pense, la

1. H. O. Östberg, *Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue au et la désinence -avus dans quelques noms de lieux de la France du Nord*, Upsala, 1899, p. 50.

Revue de linguistique romane.

principale leçon de méthode qu'il faudra bien, bon gré mal gré, se résoudre — ou se résigner — à extraire patiemment de la mine obscure et de la masse pesante des atlas linguistiques.

*
**

C'est dire qu'en somme philologie et étymologie, linguistique générale et linguistique historique ne peuvent que bénéficier de la **plus grande précision**, à la fois géographique et chronologique, que donnent pour le présent ou poussent à exiger pour le passé les cartes de mots. Sur ce point au moins — et si les atlas ont donné d'aventure autre chose que ce que les initiateurs eux-mêmes en attendaient —, l'idée première d'où est né l'*ALF* a été féconde : «...établir sur une base sérieuse l'*histoire linguistique* de la France ;...fournir aux linguistes — ce qui leur manque encore totalement — des matériaux fidèlement transcrits, et recueillis sur des points assez nombreux et voisins pour que puissent être étudiés, en soi et en fonction, les ferments de la matière linguistique...¹ ». Aux dictionnaires du « patois picard » ou du « parler normand », aux glossaires « saintongeais », « languedociens » ou « limousins » tendent désormais à se substituer *de plus en plus strictement*, grâce à la leçon des atlas, les parlers des « points » voisins x, y, z, \dots ; au vague de la plupart des matériaux, difficilement comparables, avec lesquels opérait et opère encore le comparatisme, qui juxtapose sans frémir une forme de l'« ancien italien » (qu'est-ce que l'ancien italien ?), une forme du « provençal moderne » (qu'est-ce que le provençal moderne ?) et une forme actuelle du hameau de Torgon (Vionnaz) (on sait au moins ce que c'est !), tend à se substituer, sous la pression des atlas, dans le temps comme dans l'espace, une rigueur qui ne peut être que salutaire aux recherches linguistiques, d'ensemble et de détail.

Mais cette rigueur ne saurait être féconde et vraiment efficace qu'à plusieurs conditions. Pas plus que les dictionnaires historiques ou descriptifs des langues littéraires, qui s'attardent volontiers aux raretés lexicales ou stylistiques en négligeant de mesurer leur place dans la masse moyenne de la langue courante ; pas plus que les glossaires régionaux ou locaux, faits trop souvent au hasard ou d'après un plan

1. *ALF*, Notice servant à l'intelligence des cartes, p. 3.

préconçu, un atlas linguistique ne peut prétendre à être « complet » : il est, lui aussi, comme toute œuvre scientifique, le résultat d'un choix établi au préalable dans la masse confuse et mouvante des « faits ». En l'espèce, le choix est ici au moins triple : choix des localités sur lesquelles portera une enquête qui ne s'étend pas à toutes les agglomérations du domaine considéré ; — choix du sujet ou des sujets traduisant le questionnaire dans chaque localité ; — choix des éléments linguistiques composant le questionnaire. — Autant de choix, autant de portes qui s'ouvrent au caprice et à l'*a priori*.

Pour le choix des localités, le principe de M. Gilliéron avait été, peut-on dire, de n'en avoir aucun. Il s'agissait seulement de faire traduire le questionnaire « dans un certain nombre de points, à distances à peu près égales les uns des autres », en évitant ceux qui pouvaient se recommander à l'attention du linguiste par des « particularités » ou des « singularités »¹. M. Griera a ici adopté une méthode résolument différente. La configuration géographique et l'unité linguistique relative du domaine catalan l'y engageaient d'ailleurs : il lui fallait bien enquêter dans les trois principales des Baléares (Ivissa, Majorque et Minorque), tout comme M. Edmont avait enquêté dans les îles anglo-normandes, à l'île d'Yeu et à Noirmoutier, à Ré et Oléron ; et, si « singulier » que soit le catalan d'Alghero en Sardaigne, il n'était pas plus possible de le négliger que M. Gilliéron n'avait cru devoir ignorer le Val d'Aoste. Quant au domaine continental du catalan, il a été enserré dans un réseau de points à mailles sensiblement moins larges que celles où s'enferment les parlers de France représentés dans l'*ALF* : il y a, en moyenne, 4 à 5 points catalans pour 3 points français². Ces points apparaissent dans l'ensemble moins géométriquement distribués que ceux de l'*ALF* : ils se multiplient généralement à proximité des grands centres modernes d'expansion linguistique (notamment autour de Girone, Barcelone, Tarragone, Lerida) ou dans le voisinage des frontières dialectales (*kætèlâ* oriental et *katalâ* occidental, catalan occidental et aragonais). C'est qu'ayant affaire à un domaine qu'il avait parcouru en tous sens en 1912-1914 avant d'entre-

1. *Ibid.*, p. 4.

2. Si l'on considère l'ensemble des domaines explorés, l'*ALC* (avec 101 points enquêtés) présente en moyenne 1 point par 600 kmq, l'*ALF* (avec 639 points d'enquête) 1 point par 830 kmq.

prendre presque toute l'enquête proprement dite (faite en 1916-1921), ayant au surplus exposé déjà — et excellemment — les différences et les ressemblances, phonétiques et morphologiques, que présentent les parlers du domaine tout entier ¹, ayant enfin étudié de près le problème de la frontière entre le catalan et l'aragonais ², M. Griera était assez sûr de ne rien négliger d'essentiel ou d'utile pour se permettre un choix de localités qui constituât une ou plusieurs hypothèses historiques en même temps qu'un cadre neutre — et, par suite, exact — d'enquête linguistique. Ainsi, « les centres anciens et modernes d'expansion linguistique ayant été les diocèses », M. Griera a voulu que fussent représentés tous les sièges épiscopaux de la terre catalane ; il a fait également porter ses enquêtes sur tous les centres économiques modernes, grands et petits, qu'ils coïncident ou non avec les évêchés et les archiprêtres. — J'avoue que, soit hasard (nous n'avons encore que 586 cartes), soit empreinte très marquée du catalan littéraire ou « commun » dans la plus grande partie du domaine, la variété que ce principe de choix pourrait faire attendre ne m'a pas semblé très accusée : ici comme ailleurs, l'histoire de la langue n'apparaît pas très fortement liée à une certaine forme d'« histoire locale ». J'attacherais, pour ma part, plus d'importance à une autre innovation, celle qui a consisté à demander en chaque point choisi le nom indigène du parler local. Il est essentiel de savoir comment les habitants d'une région considèrent leur langage par rapport à une norme qui est, toujours et partout, plus ou moins confusément ou consciemment sentie : la carte où M. Griera a groupé les réponses qu'il a obtenues (c. 4, et cf. la carte jointe à cette notice) me paraît fort instructive et constitue, si je ne m'abuse, la meilleure et la plus vivante des initiations à la dialectologie catalane. Assurément, les désignations locales, lorsqu'elles s'appliquent à un seul point (*éivisènk* P. 84 = Ivissa ; *algarés* P. 105 = Alghero ; *alikanti* P. 78 = Alicante ; *tortozl* P. 71 = Tortosa), ou lorsqu'elles englobent les parlers d'une île (*mènurki* P. 94 et 95 = Minorque) ont des causes souvent fort diverses, géographiques, administratives ou économiques autant —

1. Cf. l'étude sur le baléare dans le *Butlletí de Dialectologia Catalana*, V et VI, et la *Contribució a una dialectologia catalana*, Barcelona, 1921, où sont exposées en détail la phonétique (et la morphologie) du catalan oriental, du catalan occidental, du valencien et du roussillonnais.

2. *La Frontera catalano-aragonesa*, Barcelona, 1914.

sinon plus — que linguistiques ; mais ce n'est sans doute pas par hasard qu'à Majorque le *pollensí* du P. 90 (Pollensa) s'oppose au *mèlurki* du reste de l'île, ni que la masse du « catalan » (*ketelá* oriental et *katalá* occidental) forme un contraste si net avec la masse du valencien et avec celle de l'aragonais. Et il est plus intéressant encore de voir intacte la masse du *ketelá* oriental, alors que celle du *katalá* occidental apparaît semée de désignations locales, non seulement dans le Val d'Aran, qui est gascon (*aranès* P. 3 et 4), mais aussi au contact de l'aragonais (*benaskés* P. 2, *fragatí* P. 38, *katalá èapureát* P. 55), ou dans le voisinage du valencien (*tortozí* P. 71), ou encore (*palérés* du P. 7, manque de dénomination au P. 8¹) dans la zone septentrionale du catalan occidental qui est, comme on sait, la moins une et la plus ouverte aux influences du dehors : les îlots linguistiques, ici comme ailleurs, affirment leur autonomie sur les frontières des dialectes, ou se multiplient dans les régions où l'assimilation à d'autres parlers est en voie de devenir. On pourrait citer bien des cartes qui, en fait, illustreraient largement presque toutes ces distinctions conscientes, qu'il s'agisse (1) de distinctions « dialectales » ou (2) de distinctions plus strictement « locales »².

Ces concordances, variées autant que nombreuses, entre les faits

1. C'est pourtant la Seu d'Urgell, dont l'importance ecclésiastique et historique a été capitale en Catalogne.

2. (1) Aragonais et catalan : pour le développement phonétique, c. 454, 579, et *passim las* et *lés*, — pour la répartition des types lexicaux, c. 95, 275, 277, 278, 435, 511, 546, 548, 586 ; — catalan et valencien (ou, le plus ordinairement, catalan et valencien-aragonais) : c. 17, 47, 108, 131, 166, 205, 235, 258, 263, 283, 333, 363, 383, 455.

(2) A l'intérieur du domaine catalan proprement dit : a) *continental* : en dehors du Val d'Aran (gascon, P. 3 et 4), où les divergences sont innombrables et toujours très tranchées (phonétique : c. 12, 70, morphologie : c. 554, syntaxe : c. 132, lexicologie : c. 7, 9, 47, 108, 120, 180, 185, 222, 261, 323, 335, 343, 397, 419, 420, 484, 508, 586), v. pour le P. 2 dans ses rapports avec le gascon les c. 205, 278, avec l'aragonais les c. 27, 73, 258, 277, 297, 455, 467, 548, 579, 586, avec des groupements locaux les c. 256, 511 ; pour le P. 8 cf. les c. 48, 436 ; pour le P. 38 (= aragonais, c. 256 ; = catalan, c. 235 ; isolé : c. 73) ; pour le P. 55 (= aragonais : c. 256, 277, 511 ; isolé : c. 333) ; pour le P. 71 (= valencien : c. 235) ; — b) *insulaire* : différences entre Pollensa (P. 90) et le reste de Majorque (*passim* : -s > -és et -ès, an + cons. > *én* et *èu* ; articles : *la, lèz* et *sa, sèz* ; c. 29, 297, etc.).

de langue et la conscience linguistique des personnes qui ont traduit le questionnaire sont le meilleur témoignage du soin qu'a pris M. Griera de choisir ses sujets d'enquête. En général, — et suivant en cela le procédé qu'avait ordinairement dû adopter M. Edmont —, il ne s'est adressé dans chaque localité étudiée qu'à un sujet unique¹ : on ne saurait lui en faire grief quand on sait la difficulté des enquêtes dialectales un peu étendues ; au demeurant, un atlas linguistique n'a pas à résoudre et encore moins à poser le problème de l'unité linguistique dans chaque parler considéré, puisqu'on n'ignore plus qu'elle ne se rencontre vraiment nulle part, ni dans la génération, ni dans la famille, ... ni dans l'individu. M. Griera n'a jamais interrogé les femmes (sauf au P. 100) : son atlas, systématiquement masculin, évite-t-il ainsi le caprice et la mode, archaïsante ou futuriste ? Ou l'auteur a-t-il considéré que les femmes risquaient d'ignorer bien des termes de la vie rurale ? Ce qui est sûr, c'est que, ne voulant s'adresser qu'à des hommes, il a tenu à en rechercher d'intelligents (précaution qui n'est pas superflue pour le genre d'exercice que représente la traduction d'un questionnaire de près de 3000 mots ou phrases) : il a réussi le plus souvent à les trouver parmi les indigènes demeurés sédentaires et, dans près de la moitié des cas, parmi des gens ayant atteint ou dépassé la cinquantaine ; parfois cependant il a dû avoir recours à des étudiants de moins de vingt ans (notamment dans le domaine valencien)². Il y a donc un mélange — doit-on dire un dosage ? — de générations, et aussi d'états sociaux (sinon de sexes), parmi les sujets qui ont fourni les matériaux de l'ALC.

1. Il est rare (P. 4, 5, 32, 79, 88) que le sujet ait été interrogé dans une autre localité que celle dont il est originaire, et que deux ou plusieurs sujets aient été mis à contribution (P. 66, 69, 80, 94, 105) : dans ce dernier cas il ne s'est agi, semble-t-il, que de compléter l'enquête dont le sujet principal n'était pas à même de fournir tous les éléments.

2. M. Griera signale (p. 14 de l'*Introducció explicativa* in-8°) qu'il a rencontré partout des sujets excellents, sauf en valencien, sans nous donner les raisons de sa méfiance. Je n'ai aperçu, en examinant les cartes publiées, rien qui paraisse la justifier vraiment ; l'âge et la condition sociale des sujets choisis sont ici, dans l'ensemble, ce qu'ils sont sur les autres points du domaine et il n'y a, dans les réponses enregistrées, ni plus ni moins de concordances ou de divergences qu'ailleurs. Faut-il simplement croire — et regretter — que la difficulté indiquée par M. Griera soit pour quelque chose dans la moindre densité des points d'enquête en valencien ?

Mélange inévitable, et qui offre sans doute des inconvénients moins graves — car on *peut* vérifier — que les « mélanges » géographiques, sociaux, littéraires, orthographiques, etc., que présentent couramment au linguiste des œuvres littéraires d'une même époque, ou souvent même deux chartes de même nature transcrites le même jour au même endroit par le même scribe... et dont les graphies ne se ressemblent parfois que de loin ¹. Encore faut-il qu'on puisse être assuré que le questionnaire des enquêtes a été bien établi et que les traductions en sont partout strictement comparables. La composition du questionnaire dressé par l'enquêteur, l'exacte intelligence des éléments du questionnaire chez les sujets qui traduisent : je serais tenté de croire que ce sont là, plus encore que le choix des localités et que le choix des sujets, les deux pierres angulaires — et les deux pierres de touche — de tout atlas linguistique.

L'*ALF* ayant été la première collection de cartes de mots qui ait vu le jour et l'*Atlas linguistique de la Corse* étant la seconde, exécutée d'après un plan mûri par l'expérience qu'avaient acquise les auteurs de l'*ALF*, il est naturel que M. Griera ait pris pour base de son questionnaire celui de l'*Atlas de la Corse*. Il en a supprimé une foule de questions dont, à son sens, les réponses n'auraient soulevé en catalan aucun problème digne d'intérêt, et il y en a ajouté beaucoup d'autres qui lui semblaient capitales pour l'étude de la phonétique et du lexique catalans. M. Griera est incontestablement le meilleur des juges en la matière ; mais peut-on savoir d'avance ce qui est « intéressant » et « capital » ? Et ne peut-il pas arriver, ici comme en tant d'autres choses, que l'intérêt se révèle quand l'enquête est plus ou moins avancée et presque terminée ? ². A employer sur d'autres domaines le questionnaire de l'*ALF* on gagne — ce qui

1. Voir, à titre d'exemples, Galabert, *Atlas paléographique du Midi de la France*, 1913, planches II, n° 5 et III, n° 3 du fascicule I (XII^e siècle), et surtout, dans les *Layettes du Trésor des Chartes*, II (1886), pp. 383-547, *passim*, les documents originaux écrits à Bessières (Haute-Garonne) par W. Repolleir.

2. « Après avoir vu notre questionnaire à l'épreuve pendant plus de quatre années, nous sommes loin de croire que ce document, indispensable pis-aller pour une enquête faite dans les circonstances où nous nous trouvions, ait été conçu pour le mieux. Nous nous en consolons, d'ailleurs, dans une certaine mesure, car nous avons la conviction que, dussions-nous le remanier actuellement, après œuvre accomplie, et terminer par où nous avons dû commencer, le nouveau modèle nous ménagerait encore, bien des surprises désagréables » (*ALF, Notice...*, p. 6).

est loin d'être un avantage négligeable — de doter la linguistique romane de collections comparables de matériaux ; on court le risque — qui n'est pas sans gravité, si l'on veut pousser les choses à l'extrême — de substituer au patron sur lequel sont taillées nos grammaires historiques ou descriptives des langues romanes un autre patron, tout aussi uniforme et rigide.

Il y a toutefois cette différence en faveur des atlas que les « mots » y sont, sinon toujours demandés pour eux-mêmes par les enquêteurs (qui songent souvent à l'illustration de formules ou de lois, phonétiques, morphologiques ou syntaxiques), du moins traduits pour eux-mêmes par les sujets — et ce n'est certes pas le moindre intérêt des cartes de mots que d'avoir imposé, dans l'étude des divisions d'une masse linguistique, le *criterium* lexicologique à côté et (il faut l'espérer) au-dessus du *criterium* phonétique jusqu'ici en si grande et si unique faveur¹. Cela n'empêche qu'il serait bien curieux d'examiner de façon critique (et je ne sache pas qu'on l'ait fait encore) la liste des 1421 mots ou phrases qui composaient le questionnaire avec lequel M. Edmont se mit en route le 1^{er} août 1897 pour faire les relevés destinés à l'*ALF*, — de compter combien de ces 1421 mots se trouvaient « plus particulièrement désignés pour établir les lois phonétiques des parlers » (*ALF, Notice...*, p. 4) (les lois phonétiques telles que les concevait M. Gilliéron en 1897, sinon telles qu'il les conçoit en 1925), — et de comparer enfin à cette liste (qui a donné les cartes complètes 1 à 1421 de l'*ALF*) les éléments lexicaux avec lesquels ont été établies les cartes incomplètes B 1422-1747 et C 1748-1920. Cette petite enquête en dirait long, je crois, sur ce qui s'est passé dans l'étude des parlers de France (et, par répercussion, dans la linguistique romane) entre la *Phonétique historique du patois de Vinzelles* de M. A. Dauzat (Paris, 1897), préfacée par M. Ant. Thomas, et le *Scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est* de M. Gilliéron (Paris, 1905), qui n'était préfacé par personne. Quoi qu'il en soit, M. Griera pouvait profiter et a su largement profiter de l'expérience de M. Gilliéron, de ses additions à la liste primitive, et de ses repentirs. Son questionnaire (qui a été imprimé et dont il

1. Cf., pour l'importance grandissante du *criterium* lexicologique, les « Criteri tecnici » énumérés et classés aux pp. 66-106 du *Breviario di neolinguistica* de MM. G. Bertoni et M. G. Bartoli, Modena, 1925.

a eu l'obligeance de me communiquer un exemplaire) m'a paru supérieur à ceux de l'*ALF* et de l'*Atlas de la Corse*, qu'il dépasse à la fois en étendue et en profondeur : en étendue, puisque nous avons déjà beaucoup de cartes que l'*ALF* ne contient pas¹ ; en profondeur, puisque l'*ALC* descend² fréquemment à des « réalités » que l'*ALF* n'a connues que pour son *Supplément* alphabétique².

Le sens des « réalités » (je ne dis pas des « Realien »), de la réalité tout court et de la réalité linguistique qui n'en est qu'une expression, est en effet indispensable à quiconque établit un questionnaire d'enquête. L'abbé Rousselot, l'esprit le moins *a priori* qui fut jamais, me disait peu de temps avant sa mort, à propos de la théorie de la syllabe de F. de Saussure : « C'est l'une des erreurs les plus dangereuses du livre. En phonétique, il faut se méfier des « philosophes » et, en linguistique, de tous ceux des comparatistes qui n'ont pas le sens de la *réalité*. » C'est un sens qui est loin d'être la chose du monde la mieux partagée. En l'espèce, c'est la connaissance de *ce qui se dit* naturellement et spontanément, et non pas l'invention de ce que les « philosophes » auraient besoin qui se dît ou sont tentés de croire qui doit se dire pour illustrer l'excellence de leurs conceptions *a priori*. A cet égard, la réalité a chance d'être tout ensemble plus simple et plus complexe que nos catégories ou

1. P. ex. les c. *aisselle, autel, assaisonner*, tout l'imparfait de l'indicatif d'*aller*, *angelus, bouche bée, baptême, j'ai bu, bonjour, braire, caleçons, canne à pêche, cahier*, diverses formes des verbes *chanter, coudre, cuire*, etc. — Lorsqu'une carte se trouve dans l'*ALF* et manque dans l'*ALC*, il n'en faut pas toujours conclure que le mot n'était pas dans le questionnaire de M. Giera, mais qu'il a semblé inutile de multiplier les cartes trop uniformes. Quelques cartes de l'*ALC* sont incomplètes (c. 138, 139, 140, etc.) : il n'eût pas été superflu de dire pourquoi, si les « choses » manquent ou sont inconnues aux points laissés en blanc, ou s'il n'a pas été possible de faire traduire intégralement le questionnaire pour une autre raison.

2. P. ex. les c. *s'accroupir, aiguillée, ainsi, amitié, anguille, anneau, arbousier, attiser* ; *bans de mariage, baptiser, bdt, battant de cloche, bec, besace, boiteux, brassée, brosse* ; *cadavre, capuchon, cellier, chapeau, chapon, chêne-vert, col, cordeau, cordon de soulier, coup (de pied, de poing)*, etc. On remarquera le caractère concret de ces quelques mots, choisis à dessein parmi les seuls éléments lexicaux qui commencent par *A-CR-* en français comme en catalan. Le questionnaire de M. Giera est tout particulièrement riche et nuancé pour les termes concernant l'habitation, la vie rurale, les animaux domestiques, les plantes cultivées, la vie religieuse et le folklore ; il est également plus détaillé que celui de l'*ALF* au point de vue morphologique, bien que les formes verbales y aient été demandées isolément plus souvent que dans l'*ALF*.

nos explications « scientifiques ». Le grand bain de « réalisme » qu'a apporté l'*ALF* n'est pas — et c'était fatal — toujours parfaitement pur. Une phrase aussi anodine que « *il mène les bœufs à l'abreuvoir* » (*ALF*, c. 3) ne contient assurément que des mots (*mener*, *bœufs*) ou des idées (*abreuvoir*) qui doivent exister dans tous les parlers ; la juxtaposition de ces mots et idées en une phrase unique (même si la « phonétique syntactique » devait y trouver largement son compte) peut cependant constituer, le cas échéant, une ou plusieurs hypothèses qui, en fait, ne s'accordent pas entre elles. Cela va sans dire pour *abreuvoir*, puisqu'on sait — et les sujets de l'*ALF* pourraient l'apprendre à qui l'ignore — que les bœufs boivent à l'étable (dans un seau ou dans une auge) ou hors de l'étable (dans un ruisseau, à un gué, dans un fossé, dans une mare, etc.). Mais s'il arrive par surcroît qu'au point *x* (ou chez le sujet *X*...) ils ne quittent pas l'étable, on ne les *mène* point boire, et s'il arrive qu'au point *y* (ou chez le sujet *Y*...) on les *mène* ... paître, il ne s'ensuit pas pour cela qu'on les « mène » boire, ... car ils y vont d'eux-mêmes ; il se peut enfin qu'au point *z* (ou chez le sujet *Z*...) on « fasse boire » les *bœufs* à l'étable, et que ce soit uniquement les « jeunes bœufs » (désignés par des noms spéciaux, où *bœuf* n'a rien à faire ¹) qu'on mène paître... sans les mener boire. — C'est sans doute pourquoi l'abbé Rousselot, dans le questionnaire qu'il avait établi pour faire recueillir par les instituteurs et les ecclésiastiques les matériaux d'un *Glossaire général de la Charente*, avait préféré la phrase « Jean a mené ses *chevaux* à l'abreuvoir » ², et M. Griera s'est montré, à mon humble sens, plus avisé encore en demandant isolément *abeurar*, *abeurador* (dels animals) et *menar*... *a pasturar*. Son questionnaire, fait surtout de mots isolés, qui ont été

1. Cf. la c. 306 de l'*ALC* (*noms del bou segons l'edat*).

2. V. notamment *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1923, pp. CXXIII-CXXV, et le *Bulletin mensuel*... de janvier 1925, pp. 4-5. L'abbé Rousselot avait inséré cette phrase pour s'enquérir de l'existence des formes *abeurour*, *abouradour* (ajoutées entre parenthèses à la question) ; les éléments jusqu'ici publiés de son questionnaire indiquent qu'il recherchait beaucoup plus qu'il n'évitait les formes dites « extorquées ». Il n'avait peut-être pas tort, surtout pour un *Glossaire général* ; même pour un atlas « synchronique » la question vaudrait d'être reprise. M. Griera n'ayant, si je me souviens bien, enregistré nulle part une forme dite « vieillie » — ce qui ne laisse pas de surprendre un peu —, il n'y a pas lieu d'aborder ici ce très délicat problème, qui a son intérêt en dehors même de la « géologie linguistique ».

ensuite groupés en masses ou sphères sémantiques, ne m'a paru contenir à peu près rien qui soit de nature à entrer fâcheusement en conflit avec la réalité du langage spontané ¹.

A vrai dire, et malgré l'ampleur des efforts faits pour obtenir la précision sémantique la plus minutieuse ², on n'est pas toujours tenté de le croire en parcourant les « exergues » des cartes. Soit, par exemple, la c. 499 (« *cobrir* ») : « couvrir » n'est-il pas trop vague, et ne peut-il éveiller dans l'esprit des sujets des idées assez différentes ? On se laisse aller à l'admettre quand on voit, troublant de place en place la surface lisse des *cobrir*, *tél̄l̄à* au P. 55, *téul̄à* au P. 56, *fer la teul̄à* au P. 75 et *posar el sombrero* au P. 77. M. Griera nous eût épargné tout au moins quelques craintes, s'il avait ici reproduit le libellé complet du questionnaire imprimé (n° 37) : *cobrir una casa* ³. — Mais la précision que l'enquêteur a si soigneusement mise dans son questionnaire, sinon toujours indiquée dans les légendes de ses cartes, a-t-elle été partout égale pour tous les sujets ? Afin de la leur imposer dans toute la mesure du possible, il eût fallu ne faire traduire que des phrases... en s'exposant, hélas ! au danger que feraient courir des phrases insuffisamment « réelles » ⁴. Que l'on compare les c. 161 (« *arrencar* » : n° 645 du questionnaire, « *arrencar-les* » suivant immédiatement « *cavar les patates* ») et 162

1. Je donne mon impression comme telle, sans vouloir laisser entendre qu'elle est conforme à la « réalité », ni qu'elle s'inspire d'un sens quelconque des « réalités ».

2. Cf. *agafar una olla*, *agafar un lladre* (c. 22), *han agafat els lladres*, *agafada pel braç* (c. 23) ; la *closca* (c. 495), la *closca* de l'ou (c. 496), la *closca* de les nous (le questionnaire ajoute — n° 841 — : *verda i seca*) (c. 497) ; *el coll* (c. 516) et *el coll (de la camisa)*, *el coll (planxat)* (c. 517) ; etc.

3. V. les c. 314 (« *la brasa* ») : on a répondu presque partout *una brasa*, spécialisation toute naturelle, qui se trouvait d'ailleurs dans le questionnaire (n° 296) ; 333 (« *la bugada* ») : le mot a été demandé tel quel (question n° 1909) ; des réponses comme *fé b-* aux Baléares sont sans doute un indice qu'il eût mieux valu demander « faire la lessive », sans préjudice de « *passar la bugada* » (question n° 1910) ; 520 (« *collir* ») : *pr̄ëndē* du P. 105, *busk̄a* du P. 37, *s̄erk̄a* des P. 103 et 104 tiennent sans doute à ce que la question était (n° 1058) : « *anem a collir roses* ».

4. Mais en gagnant, si elles sont réelles, des données précieuses sur la phonétique de la phrase : à voir, en particulier, les formes de l'article défini dont la consonne finale s'assimile si largement à la consonne initiale du substantif suivant aux P. 3 et 4 (Val d'Aran), on regrette que les phrases soient, toutes proportions gardées, si peu nombreuses dans l'ALC.

(« *l'he arrancada ab la ma* » : n° 1059 du questionnaire, « l'ha arrencada (una mata) amb les mans ») : l'on verra que les types lexicaux aberrants de la première (*kuli* aux P. 3, 4, 6, 17, 55, 69, etc. ; *plega* aux P. 2, 9 ; *caña* au P. 15) disparaissent presque tous dans la seconde ; c'est qu'« arracher un arbuste avec les mains » évoque un acte beaucoup plus nettement déterminé qu'« arracher » tout court, où même qu'« arracher les pommes de terre ». M. Griera dit (*Introducció...*, p. 12) avoir fait le possible pour obtenir la plus grande *spontanéité* de la part des sujets : il a ordinairement passé de trois à cinq jours en chaque point, substituant à la question directe : « Comment se dit tel *mot* ? » les questions indirectes : « Comment s'appellent l'objet qui sert à tel ou tel usage, le fruit de tel ou tel arbre ? etc. » ; a-t-il toujours et partout, malgré les précautions qu'il a prises, recueilli la « vérité vraie » ? On conserve parfois des doutes pour certains détails¹.

Ce ne sont que des détails. S'il y a eu, ici ou là, pour un mot ou pour un autre, quelques flottements sémantiques, ils sont assurément plus rares et moins amples que ceux qui pullulent dans les dictionnaires ou même dans les textes auxquels les romanistes font confiance, et ils viennent prendre d'eux-mêmes leur juste place, qui est médiocre, par la comparaison vivante que l'ensemble de la carte

1. V. les c. 213 (*ballesta*, *ark* et *flèjé* sont-ils vraiment identiques ?) ; 381 (*lè kempānè* des P. 100 et 102, s'opposant à *les campanes* du reste du domaine, laissent supposer que les sujets ont pensé à la cloche unique ou principale de leur église) ; 481 (on a partout *la civada* ou *l'avèna* : le *furmèn* du P. 31 est-il indiscutablement l'avoine ?) ; 497 (la coquille de noix s'appelle normalement *kloskè* : le type isolé *pel* et les formes rejetées sans explication au bas de la carte désignent-elles l'enveloppe verte de la noix (Angoumois : le *tū*), *kloskè* étant la coquille de la noix sèche (Angoumois : le *tē* ?)). — M. Griera, bien qu'il ne s'en soit expliqué nulle part, n'a manifestement fait subir aucune retouche aux réponses obtenues ; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer, par exemple, les c. 7 (« *abeurador* dels animals ») et 8 (« *abeurador* de la gàbia ») et de voir les divergences dans la notation phonétique du même mot à Majorque aux P. 88 et 90 (*èbuerèdòrè* du P. 36 de la c. 7 n'est-il pas une faute d'impression pour *èbuerèdòrè*, c. 8) ? Pourtant, le tableau de l'*Introducció* (p. 32) est un peu trop rapide et sommaire : on eût aimé quelques définitions et aussi quelques précisions sur les « petites modifications » apportées au système de transcription phonétique de l'ALF. Je ne crois pas avoir rencontré dans les cartes *ḷ* et *ḷ̣* (= *l* et *ḷ* articulés avec la pointe de la langue entre les dents) et j'ai signalé plus haut (p. 441, n.) le flottement qui s'est produit, même au moment de l'impression des premières cartes, entre *l* et *ḷ* (= *l* vélaire final).

apporte et appelle. De ce point de vue, l'ALC est un monument digne de l'ALF qu'il prolonge géographiquement¹ en le dépassant et l'enrichissant à certains égards, dont j'ai essayé de marquer les plus importants. Il repose d'anciens problèmes ; il en pose de nouveaux. Après les travaux récents de M. P. Fouché sur le roussillonnais et de M. Meyer-Lübke sur le catalan, et en attendant que M. Griera — avec l'avantage et l'autorité que lui donne une documentation dont nous ne connaissons encore qu'une faible partie — veuille bien les dégager et les présenter ici lui-même, il me suffira d'énumérer ce qui m'a semblé, dans les cartes publiées de l'ALC (et telles qu'elles sont publiées), être le plus instructif pour la curiosité d'un profane.

Dans un domaine dont l'unité s'affirme en bien des cas et reste au total assez marquée, les cartes qui offrent un type lexical unique — ou presque unique — rappellent au premier coup d'œil les grandes distinctions phonétiques : entre l'aragonais et le catalan (-o(s) > -o(s) en aragonais, -() en catalan : c. 85, c. 454 ; -as > arag. -as, catal. occid. -es, cat. orient. -és : c. 51, c. 381 ; -s > arag. -s-, catal. -ç- : c. 437), — entre le catalan et le valencien (-are > val. -ar, catal. -a : c. 95, c. 388), — entre le catalan oriental et le catalan occidental (a- et o- initiaux > cat. or. é-, u-, cat. occ. a-, o- : c. 85, 95, c. 522, 523 ; diphtongue ai > cat. or. et Baléares é, cat. occ. ai, entre les deux domaines aux P. 61, 62, 64 éi : c. 200 ; répartition des é et des ê (Baléares é) : c. 6, 454, 462). — Mais les cartes, bien mieux que ne l'a pu réaliser la *Contribució...* elle-même de M. Griera, font apparaître que ces distinctions veulent être interprétées avec souplesse. La plus tranchée d'entre elles ne s'applique jamais mécaniquement à tous les mots² ni à toutes les for-

1. Sur le rattachement topographique de l'ALC à l'ALF et sur les notations phonétiques comparées de MM. Edmont et Griera dans le département des Pyrénées-Orientales, je me borne à renvoyer au compte rendu de M. K. Jaberg, pp. 282-284, en ajoutant toutefois que les P. 794, 796 et 798 de l'ALF se trouvent situés entre les P. 101, 102, 104 de l'ALC au nord et les P. 100, 103 au sud, ce qui pourrait permettre des rapprochements instructifs, notamment pour les aires lexicales.

2. A plus forte raison en va-t-il de même pour les innovations ou les tendances plus localisées, par exemple pour la palatalisation du k > ç et pour la nasalisation à Majorque, qui sont diverses selon les points, et en un même point selon les mots, non seulement quand les conditions phonétiques sont autres, mais aussi lorsqu'elles peuvent paraître identiques (palatalisation : devant ç, P. 91 et 93 des c. 13 et 399, P. 89, 91, 92 des c. 365 et 399 ; devant ç, P. 87, 90, 93 des

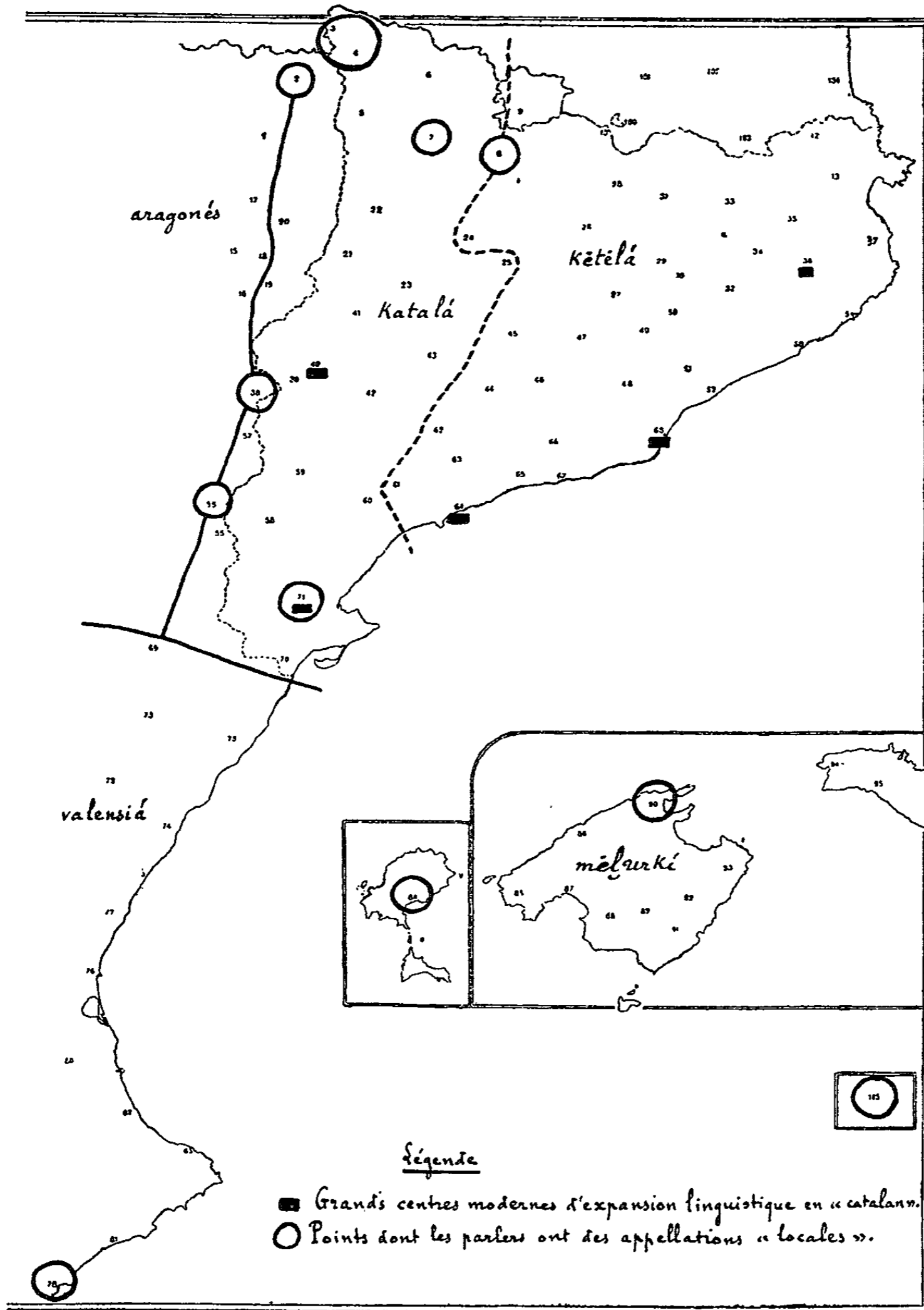
mes : la ligne qui sépare *è* et *a* (*kètèlà* et *katalà*, Majorque et Pollensa) ne reste pas identique (v. le P. 90 des c. 84 et 85, et, plus encore, les P. 8, 9 et 24 des c. 85 et 95) ; à l'intérieur du catalan occidental les divergences entre *-a* et *-e* < *-a* s'accusent souvent (v. les P. 7, 9 et 59 des c. 27, 51 et 383) ; la disparition du *-b-* (*-v-*) dans les imparfaits de l'indicatif en *-abam* (c. 98 et 99), qui est complète dans tout le paradigme sur certains points-frontières du valencien (P. 69, 72, 73) ou du catalan occidental (P. 38, 56), n'est que partielle — et variable selon les personnes du même temps — aux points qui sont limitrophes de la zone de disparition (P. 74 et 75 du valencien, P. 57 du catalan occidental).

Comme le montrent ces quelques exemples, c'est surtout aux frontières d'aires compactes et uniformes (ou unifiées) que se manifestent le plus clairement les innovations linguistiques, qu'il s'agisse de créations proprement dites ou, au contraire, d'assimilations et de résistances. A cet égard l'*ALC* apporte déjà une foule de documents topiques. Faute de pouvoir aborder les problèmes que pose la répartition ancienne ou moderne des éléments lexicaux dans le domaine qu'a exploré M. Griera¹, on doit du moins signaler certaines de ces « innovations ». Il en est d'« internes », si l'on entend par là qu'elles se montrent à l'intérieur même du domaine : les pluriels en *-is* entre *-es* et *-és* (P. 44, c. 29, 381, etc.), *kantuk* entre *kantu* et *kanti* (c. 389), *apariar* entre *apañar* et *adobar* (c. 17), *malà* entre *trila* et *batre* (c. 256), *bezet*, *bezada* entre *bes* et *peto* (c. 263), *muresk* entre *blat de moro* et *panis* (c. 276). Il en est d'« externes », qui proviennent de poussées s'exerçant aux frontières de la Catalogne : du nord au sud, la poussée française (ou languedocienne) qui s'affirme surtout en Roussillon (v. les c. 14, 24, 50, 69, 290, 411, 435, 480, 505, 545 aux P. 100 à 104) ; d'ouest en est, la poussée valencienne à Ivissa plus qu'à Majorque et Minorque (c. 308, 326), bien que les Baléares témoignent souvent encore des liens qui les unissent à telle ou telle partie du catalan oriental (c. 80, 191, 323 — sans parler de la phonétique), et surtout la poussée aragonaise sur le catalan occidental, tantôt timide, tantôt largement

c. 124, 387 et 388 ; devant *è* et *a*, P. 91 des c. 238 et 387 ; — nasalisation : de *ç*, P. 86 des c. 72, 86, 95 ; de *ç*, P. 91 des c. 25 et 586).

1. Cf., en particulier, pour l'indépendance (complète ou à peu près complète) du lexique baléaire en regard du reste du domaine les c. 41, 48, 68, 79, 129, 154, 242, 267, 299, 326, 355, 435.

ATLAS LINGÜÍSTIC DE CATALUNYA



trionphante, mais toujours instructive par les accommodations qu'elle provoque (c. 22, 23, 27, 73, 189, 258, 277, 278, 286, 358, 383, 455, 543, 548, 586). — Distribution ancienne des types linguistiques ; prise de conscience, aux diverses époques, de l'unité d'ensemble ou des groupements plus restreints ; pénétration, rapide ou lente, directe ou indirecte, de types nouveaux : autant de questions qui se pressent lorsqu'on a achevé de parcourir les trois premiers volumes de cartes de l'*Atlas lingüistic de Catalunya*. Si l'on se félicite alors que l'*Atlas linguistique de la France* ait été aussi heureusement et aussi diligemment prolongé vers l'Espagne au delà des Pyrénées orientales et centrales, de la Méditerranée au Val d'Aran, on regrette d'autant plus de n'avoir pas encore... vers l'Est, l'atlas de la Sardaigne, ... vers l'Ouest, celui qui embrassera la masse inexplorée de la péninsule ibérique.

Car c'est le mérite singulier des atlas linguistiques que d'exiger des enquêtes toujours plus étendues et toujours plus profondes. Dans son enseignement à l'École des Hautes Études, M. Gilliéron (qui a le renom de n'être pas comparatiste) a maintes fois déploré de se trouver arrêté dans une étude de mot par l'ignorance de ce qui s'est passé ou de ce qui se passe **précisément** en Italie et en Espagne : il faut souhaiter que les romanistes puissent disposer bientôt des instruments de travail que l'initiateur de l'*ALF* a appelés de tous ses vœux. Ils seront, certes, plus encombrants que des grammaires et des dictionnaires, historiques et descriptifs ; ils exigeront qu'on les perfectionne de toute manière ¹ et, en particulier, qu'on les complète en faisant entrer dans leurs cadres (topographique et lexicologique) tout ce qu'un siècle de recherches a accumulé, sinon de théories, du moins de documents philologiquement sains (ou qu'ils contribueront eux-mêmes à assainir) ² ; mais ils formeront — ou je me trompe fort — les assises solides sur lesquelles pourra s'édifier la linguistique romane de demain.

Strasbourg.

A. TERRACHER.

1. La *Revue de Linguistique romane* espère pouvoir consacrer quelque jour un numéro spécial à la technique des enquêtes sur les parlars vivants de la Romania.

2. Voir ci-dessus (pp. 192-236) l'exemple le plus récent de ces « encadrements » et « assainissements » (J. Jud, *Êteindre dans les langues romanes*).

Le gérant : A. TERRACHER.